



République et Canton de Genève
Département de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : MMD/YET/493/05

PR 401 II

PR-401 A II

Ville de Genève Direction générale
Reçu le: 27 JUN 2005
Séance CA du: /
Décision:
A traiter par: SCT
Copies: N. de Poudel N. Ruffieux N. Lassaune

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 23 juin 2005

N. Gfeller
N. Ruffieux
N. Lassaune
C
Dossier

Concerne : Crédit d'étude de 130 000 F destiné à l'étude de l'aménagement d'un square public dans le cadre du projet de PLQ N° 29383 situé entre la place de Montbrillant, la rue des Grottes, la rue de la Faucille et la rue Fendt, section Cité, fe 70

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 mai 2005, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous attirons votre attention sur le fait que le dispositif de la délibération doit viser de manière précise la destination du crédit d'étude. Le fait d'énoncer uniquement "...destiné à l'étude de l'aménagement d'un square public" ne permet pas une compréhension du dispositif, qui seul doit faire l'objet de l'affichage.

Nous vous invitons donc à l'avenir à veiller au libellé du dispositif des délibérations et vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Myriam Matthey-Doret
Directrice

Copie pour information :

- Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage

Date réelle d'affichage : 26 mai 2005
Date légale d'affichage : 26 mai 2005
Fin délai référendaire le : 5 juillet 2005